

Utilisez les subventions de la FEMA aux fins prévues

Release Date: Novembre 14, 2024

La FEMA rappelle aux habitants de la Caroline du Sud qui ont reçu une aide fédérale en cas de catastrophe à la suite de l'ouragan Heleine qu'ils doivent utiliser ces fonds aux fins prévues et conserver les reçus pendant trois ans.

L'aide en cas de catastrophe a pour but d'aider les résidents à répondre aux besoins de base liés à la catastrophe. Une lettre expliquant à quoi peut servir le paiement est envoyée un jour ou deux après le paiement par chèque ou par virement direct.

Si les demandeurs dépensent le paiement à d'autres fins que celles auxquelles il est destiné, ils risquent de se voir refuser une aide future en cas de catastrophe. Dans certains cas, la FEMA peut demander que les fonds soient remboursés.

Les bénéficiaires de l'aide sont invités à conserver pendant trois ans les justificatifs de leurs dépenses en cas de catastrophe, afin de prouver que l'argent a été utilisé pour répondre à des besoins liés à la catastrophe. Si les bénéficiaires reçoivent un règlement d'assurance pour couvrir les mêmes dépenses, ils doivent rembourser la FEMA. Des audits sont réalisés pour confirmer que les fonds ont été dépensés correctement.

Si vous avez des questions sur les critères d'éligibilité, appelez le service d'assistance téléphonique de la FEMA au 800-621-3362 ou rendez-vous dans un centre de rétablissement en cas de catastrophe. Pour trouver le centre le plus proche, consultez fema.gov/DRC ou envoyez le SMS « DRC » avec votre code postal au 43362.

Modalités de présentation de la demande

Si vous n'avez pas encore demandé l'aide de la FEMA, il est encore temps de le faire. Les propriétaires et locataires des comtés d'Abbeville, Aiken, Allendale,



Anderson, Bamberg, Barnwell, Beaufort, Cherokee, Chester, Edgefield, Fairfield, Greenville, Greenwood, Hampton, Jasper, Kershaw, Laurens, Lexington, McCormick, Newberry, Oconee, Orangeburg, Pickens, Richland, Saluda, Spartanburg, Union et York, ainsi que de la nation autochtone Catawba, qui ont été touchés par l'ouragan Helene, peuvent actuellement demander l'aide de la FEMA.

Vous pouvez faire une demande de plusieurs manières : en ligne sur le site DisasterAssistance.gov, à l'aide de l'application [de la FEMA](#), en consultant tout centre de rétablissement après sinistre, ou en appelant le 800-621-3362. Les lignes sont ouvertes tous les jours et l'aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez ce numéro à la FEMA.

Pour visionner une vidéo en langue des signes américaine, une voix off et des sous-titres sur la façon de demander de l'aide de la FEMA, sélectionnez ce [lien](#).

Les victimes ayant un handicap ont accès aux programmes de la FEMA.

